

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
COMMUNES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
5 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 23 fr.

LA CRISE — ÉCHEC DE LA COMBINAISON CASIMIR-PÉRIER

LE BOUT DE L'OREILLE

Un réactionnaire militant, qui fut, si je ne me trompe, un personnage important sous le second Empire, M. G. Boinvilliers, vient d'adresser au journal de M. Paul de Cassagnac une lettre qui laisse percer les intentions des divers partis pour lesquels l'affaire de Panama sera matière à exploitation électorale.

L'auteur de cette lettre ne connaît qu'un coupable, un seul : le régime parlementaire, — et il indique comme premier remède la nomination du chef de l'Etat par le suffrage universel. C'est tout par le suffrage universel qui recommence sur de nouveaux frais et à l'aide d'arguments que ses organisateurs feront valoir avec férocité.

Après nous à entendre, dans les élections prochaines, comme nous l'avons entendu dans les précédentes, exposer que tous les députés sont des voleurs, que la République est corrompue jusque dans les moelles, que, seul, un formidable coup de balai pourra nettoyer les écuries d'Augias où nous patageons. Ce sera le mot d'ordre de l'opposition anti-républicaine, son programme unique, sa seule profession de foi.

Cette accusation tiendra lieu de tout, nos murs en seront noircis, on la trouvera reproduite jusque sur nos trottoirs et à la hauteur du cinquième étage. La tactique est si commode et il serait si maladroit de s'en priver!

On pense bien que ce n'est pas nous qui défendrons le régime parlementaire dans la forme où il fonctionne, avec ses abus invétérés, son enveloppe monarchique, ses privilèges censitaires et sa vieille oligarchie, si sa destruction devait aboutir à l'établissement d'un régime vraiment populaire et démocratique.

Les avocats de la monarchie constitutionnelle décorée du titre de République, c'est-à-dire avec un président à la place du roi et avec les mêmes lois qu'en 1830, ne figurent pas parmi nous. Ce que nous demandons, on le sait du reste, c'est un gouvernement représentatif, dans lequel la volonté nationale, consultée le plus souvent possible, soit la maîtresse et ait toujours le dernier mot.

conséquences n'ont pas cessé de peser sur la patrie. De ces exemples et de ces souvenirs est sorti notre salut.

Eh bien ! c'est la même histoire qui recommence, augmentée, décapitée, centuplée, conduite par des hommes qui possèdent des armes nouvelles grâce à un concours de circonstances dans lesquelles seront tristement engagées, je le crains, de terribles responsabilités.

Qu'on y prenne garde ! Le pays est fort attaché, je n'en doute pas, à l'idée républicaine; si on lui sortait un prétendant quelconque, même dans la crise douloureuse que nous traversons, il l'accueillerait par un énorme éclat de rire; il ne songe à se donner à personne et n'a qu'un souci : maintenir le gouvernement qu'il a si péniblement fondé.

Aussi se gardera-t-on bien de lui présenter un chef de dynastie et d'essayer de le convaincre de la nécessité de s'en remettre à lui de sa guérison. La même est évanouie, le procédé est usé, la malice serait trop apparente. Ni d'Orléans, ni Bonaparte n'ont l'ombre d'une chance d'escamoter le trône par une aussi vulgaire charlatanerie.

En revanche, on parlera du suffrage universel comme du moyen de salut par excellence, comme en parlait Louis Bonaparte en 1851 lorsqu'il abrogeait la loi du 31 mai, — on appellera le peuple à faire lui-même ses propres affaires, on lui dira : « Choisissez ton chef et reprends ta puissance aux corrompus du Parlement ? » — on flattera l'honnêteté naturelle, et si grande en notre France, des masses démocratiques, on les invitera à se ranger derrière un sauveur... qu'il ne reste plus qu'à trouver.

Gare à la manœuvre, républicains et démocrates ! C'est la plus perfide et la plus dangereuse que nous ayons à redouter. Si une épuratoire est nécessaire, prenons-en la charge et la responsabilité nous-mêmes, ne reculons pas devant elle, parce que l'intérêt le plus cher de notre parti et de notre pays nous la commande; — mais ne tombons pas dans le piège que nous tendent les réactionnaires ligés contre « le régime parlementaire », parce que le jour où nous aurions travaillé avec eux à démolir les libertés acquises malgré leurs résistances, ils seraient là tout prêts à tirer les marrons du feu.

Toujours rien de nouveau. M. Casimir-Périer qui, après M. Brisson, cherche la quadrature du cercle formé par la Chambre, le Sénat et la magistrature, n'a encore pas trouvé la solution de ce difficile problème. M. Brisson d'ailleurs, dans la lettre qu'il a adressée à la presse, a fort bien expliqué la situation, qui est tout à fait celle que l'Echo établissait hier dans son article de fond.

Parmi les députés qui ont voté son ordre du jour de lundi dernier, il y avait 212 républicains. Ce n'est pas la majorité de la Chambre, et le gouvernement n'est pas possible avec eux seuls. Mais, lundi dernier, 160 républicains se sont abstenus. M. Brisson a pensé qu'il pourrait les rallier. Il s'est adressé à un des plus éminents, M. Casimir-Périer, et lui a offert un portefeuille.

On sait le refrain de la chanson : Il me recroit d'une façon charmante.

M. Casimir-Périer a été « extrêmement courtois »; mais il a refusé. Le refus des abstentions suffisait à tuer la combinaison d'un gouvernement par « tous » les groupes républicains. Mais voici le coup de grâce :

M. Bourgeois avait, lui, voté l'ordre du jour. M. Brisson était tranquille en allant lui offrir le portefeuille de l'intérieur. M. Bourgeois l'a « reçu d'une façon charmante », lui a « donné franchement son adhésion », et n'a pas accepté son portefeuille.

Ne voulant gouverner qu'avec les républicains et ayant alors besoin de la collaboration de tous, M. Brisson s'est trouvé n'avoir la collaboration de personne.

N'ayant avec lui ni les abstentions ni les votants, il s'est vu entre deux refus le cabinet par terre.

M. Brisson a remis son mandat au président de la République, qui l'a repassé à M. Casimir-Périer.

Un ministère Casimir-Périer, c'est l'enterrement de l'ordre du jour de lundi, — c'est-à-dire l'enterrement de l'enquête.

Et voilà justement où se heurte à son tour le nouveau terre-neuve découvert par M. Carnot. La Chambre la veut, l'enquête; le pays la veut; il n'y a que le Sénat et les magistrats qui ne la veulent pas. — Et ce n'est pas cette nouvelle position du problème qui en rendra la solution plus aisée.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES PAR SERVICE SPÉCIAL

Informations Politiques

FUNÉRAILLES DU CARDINAL LAVIGERIE

Alger, 3 décembre. Les obsèques du cardinal Lavigerie ont eu lieu ce matin au milieu d'une foule énorme. Le gouverneur général et toutes les autorités militaires et civiles y assistaient, ainsi que les corps constitués.

M. Cambes, évêque de Constantine, officiait. Il a fait l'éloge funèbre du cardinal. Les honneurs militaires ont été rendus. Tous les navires du port avaient leur pavillon en berne.

L'ARMEMENT DE L'ARMÉE RUSSE

Londres, 3 décembre. Le Daily Chronicle reçoit de Moscou une dépêche disant que le gouvernement russe recevra bientôt 500,000 petits fusils de France, d'un même nombre de cas armés sera encore expédié l'an prochain. Toute l'armée active russe en sera donc approvisionnée avant la fin de l'année prochaine.

LES SOCIALISTES ALLEMANDS

Berlin, 3 décembre. Douze cents ouvriers sans travail étaient réunis hier à la brasserie Friedrichshagen. Quelques socialistes du groupe des Indépendants ayant prononcé des discours violents, le commissaire de police a déclaré la réunion dissoute.

Des ouvriers essayèrent de se rassembler dans une rue, mais ils furent dispersés par un détachement de la police à cheval. Quelques groupes gagnèrent Königsplatz, mais ils se heurtèrent à de fortes brigades d'agents.

UN PRINCE DISPARU

Berlin, 3 décembre. Le jeune prince Charles n'est pas revenu, hier, à Munich, comme on l'avait annoncé. On dit que le prince aurait pris la route de Ratisbonne; il serait malade à l'hôpital de Schwandorf.

Le prince, malgré une forte gelée, était

vêtu d'un léger vêtement d'été; il avait seulement quelques marcs et une montre en argent.

Nouvelles Militaires

Paris, 3 décembre.

M. le général baron de Cointet demande à conserver le commandement de la division de Lunéville. M. le général Bonie aura, dans ces conditions, pour successeur à la tête de la 1^{re} division de cavalerie, M. le général Baillod, inspecteur permanent des remontes.

Cette désignation aura l'avantage de ne laisser qu'un seul officier général pour diriger le service des remontes. M. le général de brigade Favrot de Kerbrach, adjoint au général Baillod, va devenir titulaire de l'inspection permanente.

Le ministre de la guerre a chargé le lieutenant-colonel Prunget, du 78^e régiment d'infanterie, de présider la commission d'examen des candidats à l'école de Saint-Maixent.

Les chefs de bataillon de Jarnac, du 8^e de ligne, de Sainte-Marie, du 75^e Warton, du 107^e, composent cette commission dont la besogne ne sera pas mince, car un millier de sous-officiers d'infanterie sont présentés pour entrer à Saint-Maixent, comme élèves-officiers.

CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 3 décembre.

Les démarches de M. Casimir-Périer

M. Casimir-Périer s'est rendu, ce matin, chez le président de la République avec lequel il a longuement conféré. De là, il est allé au ministère des affaires étrangères où il s'est entretenu avec MM. Ribot et Develle.

Quoique M. Bourgeois ait décliné, hier soir, l'offre d'un portefeuille, M. Casimir-Périer a continué, cette après-midi, ses démarches en vue de rechercher s'il y a possibilité de former un cabinet.

On dit que M. Bourgeois a été mandé à l'Élysée et que M. Carnot aurait insisté pour lui faire consentir à entrer dans la combinaison Casimir-Périer.

D'autre part, le Jour prétend que M. Bourgeois a une combinaison toute prête. Elle ne touche, dit-il, ni à M. Ribot, ni à M. de Freycinet, ni à M. Rouvier, ni à M. Vielle; mais les autres portefeuilles sont dévolus au groupe radical. On ne prononce pas les noms, on les tient soigneusement en réserve; on les démasquera au dernier moment.

Les Couloirs du Palais-Bourbon

Dans les couloirs de la Chambre, on croit que M. Casimir-Périer ne pourra pas aboutir à former un ministère. On s'occupe d'ailleurs beaucoup plus de la commission d'enquête que de la crise et surtout du secret que prétend garder cette commission au sujet des chèques de la maison Thierrée.

On est convaincu d'ailleurs que ce secret ne sera pas gardé; déjà on sait qu'aucun député faisant partie de la Chambre actuelle n'est compromis, mais il n'en est pas de même pour les membres de la Chambre précédente. Un député conservateur, dont la retraite a causé un certain bruit, aurait touché un des chèques; un ou plusieurs sénateurs auraient également signé.

Echec de la combinaison Casimir-Périer

Ainsi que nous le faisons prévoir dès hier, M. Casimir-Périer n'a pu réussir à former un ministère. Voici la note par laquelle l'agence Havas annonce l'échec de ses négociations.

M. Casimir-Périer a continué aujourd'hui les pourparlers qu'il avait engagés hier. Il est allé, à six heures à l'Élysée rendre compte au président de la République de l'impression qu'il avait recueillie et lui faire connaître son sentiment personnel. Il ne pense pas pouvoir, à l'heure présente, se charger de constituer un cabinet.

L'Enquête sur le Panama

Paris, 3 décembre.

Les Perquisitions

Il n'y a pas eu de perquisitions administratives hier soir chez M. Thierrée pour la recherche des vingt-six chèques. Auront-elles lieu ce matin, de façon à ce que la commission d'enquête soit à même, à l'ouverture de la séance, d'en connaître le résultat? On semble en douter à la préfecture de police, où, à la dernière heure, on affirmait que M. Lezé n'entendait pas assumer la responsabilité des perquisitions sans un ordre du ministre.

Interview avec M. Edouard Millaud

Le Parti national a interviewé M. Edouard Millaud, sénateur du Rhône, au sujet du conflit entre la commission d'enquête et la magistrature :

Il était tout naturel, a dit M. Millaud, que le gouvernement ne contrariât pas la Chambre lorsqu'elle voulait que la commission fit la lumière sur le Panama; mais il ne fallait pas aller jusqu'à la confusion des pouvoirs et à l'empiétement des prérogatives parlementaires sur les droits de la justice. La garde des sceaux aurait pu monter à la tribune et déclarer qu'il ordonnerait des poursuites et une enquête complète et entière, et que, comme on le présentait, certains députés ou sénateurs étaient compromis, alors, mais alors seulement, on communiquerait aux Chambres toutes les pièces nécessaires, et les Chambres autoriseraient les poursuites, comme elles y sont régulièrement autorisées. C'était là une solution naturelle et légale qui eût évité toute complication et tout embarras.

Cette opinion de M. Millaud, était approuvée par quelques sénateurs présents dans les couloirs et semble résumer l'opinion du Sénat.

La Déposition de M. Chantagrel

Voici, d'une façon plus détaillée, la déposition faite hier devant la commission d'enquête par M. Chantagrel :

— Est-il à votre connaissance que des offres d'argent aient été faites à des membres du Parlement et ces offres furent-elles acceptées ou refusées? — En ce qui me concerne personnellement, j'ai été, comme membre de la commission de 1888, l'objet d'une tentative de corruption.

J'eus la visite d'un sieur S... qui me dit qu'il était chargé par M. de Lesseps de m'offrir 100,000 francs pour changer d'opinion.

Je refusai sans phrase et j'appris, au cours d'une conversation, qu'on pouvait aller à 300,000 et à 500,000 francs en en référant à M. de Lesseps.

La même personne revint peu de temps après me demander une audience de la part de M. de Lesseps. Je refusai purement et simplement.

J'ai su depuis que le prix de mon honneur était monté à 500,000 francs.

M. Rondeloux vint lire son rapport, mais la majorité n'était plus de notre côté. Je reconnais que j'eus le tort de ne pas provoquer alors un scandale.

L'intermédiaire dont j'ai parlé n'était pas du Parlement. Je prends l'engagement d'honneur de le nommer si les suites de l'affaire m'amènent devant la justice.

Comme tout le monde, j'ai entendu dire, mais je n'en ai pas la preuve, que des mem-

bres de la commission avaient reçu de l'argent. Après le vote, j'ai voulu avoir l'explication du changement d'opinion de M. Sans-Leroy. Je ne pus y parvenir. On avait, après deux discussions, voté contre le rapport. Le nouveau rapporteur a été M. Henry Maret.

La Déposition de M. Martin

A la fin de sa déposition, M. Martin a dit qu'en 1888 des conciliabules se tenaient à la Compagnie du Panama. Des députés s'y rencontraient avec Arton, M. de Reinach et M. Charles de Lesseps.

D. Quels étaient ces députés? — R. J'ai vu venir à plusieurs reprises MM. Barbe, Gomot, Richard, ancien député de la Drôme, Le Guay, Saint-Martin (Vaucluse), Chavoix et Naquet.

D. Savez-vous quelque chose au sujet de M. Barbe? — R. Je sais qu'il a fait toucher par un employé de la Société de dynamite, M. Chevallier, officier supérieur en retraite, un chèque de 500,000 francs.

D. Vous avez parlé dans vos articles du rapport de M. Henry Maret. Que savez-vous? — R. On m'a dit qu'il a été fait en collaboration avec M. Marius Fontanes.

D. Êtes-vous bien sûr de ce fait? — R. C'est le bruit qui courait à la Compagnie.

D. Expliquez-vous au sujet du rapport de M. Richard. — R. M. Richard, ancien député de la Drôme, était chargé du rapport sur les pétitions relatives au Panama. Il a communiqué son rapport à M. Fontanes et a eu le tort de ne pas le lire lorsqu'il lui a été rendu. La phrase suivante y avait été ajoutée : « L'affaire est honnêtement menée. »

D. Que savez-vous sur M. Rochefort? — R. M. Fontanes m'a dit qu'après deux ou trois articles contre le Panama, M. Rochefort était venu s'excuser auprès de lui.

M. Martin expose ensuite que trois ministres ou anciens ministres ont fait partie du syndicat de 1886 : MM. Gomot, Balthaut et Granet.

A propos des accusations formulées hier par M. Martin devant la commission d'enquête contre MM. Gomot, Balthaut et Granet, voici comment s'exprime le Libre Parole sur la déposition de son ancien rédacteur :

M. Martin a donné certains faits qui sont exacts, mais il s'est livré à quelques affirmations qui nous ont vivement étonnés, étant donné qu'il avait peut-être fait serment, avant sa déposition, de dire toute la vérité, rien que la vérité.

M. Granet

M. Granet, interviewé par un de nos confrères, a répondu :

Je ne connais ni la déposition ni le nom même du témoin. Vous me permettez donc de réserver mes explications pour la commission d'enquête, à laquelle j'adresse une lettre pour être entendue immédiatement. Tout ce que je veux vous dire pour l'instant, c'est que je n'ai pas voté la loi autorisant l'émission des valeurs à lots.

M. Constans

M. Martin ayant, au cours de sa déposition dit que M. Constans serait détenteur de papiers dérobés à M. Fontanes, administrateur du Panama, M. Constans a adressé au président de la commission d'enquête une lettre démentant formellement d'avoir jamais reçu des papiers relatifs à l'affaire du Panama, ajoutant que ce démenti s'adresse surtout à ceux qui pourraient le croire capable de ne pas être profondément attristé du spectacle que nous avons sous les yeux et de la facilité avec laquelle on se plait de toutes parts à déconsidérer la République et le pays.

Proposition de M. Bouge

M. Bouge, député des Bouches-du-Rhône, a écrit à M. Floquet qu'il soumettait à la Chambre une proposition tendant à la suspension des délibérations de la commission d'enquête jus-

La Politique

incapable d'en comprendre la beauté (cela ne nous importe guère), mais également incapable, parait-il (cela est plus grave), de comprendre quelles recettes il ferait avec cette œuvre interdite à sa perception artistique.

Or, voici, depuis ce moment-là, ce qui s'est passé.

L'année dernière, pour nous donner Tannhäuser — et vous savez dans quelles abominables conditions, — il fallait nous faire attendre que toute la saison — les six mois de saison — fussent terminés. Et alors, pendant le mois facultatif où le directeur peut rogner sur les artistes, rogner sur tout ce qui fait la beauté d'un spectacle, pendant le septième mois, avec des ténors de carnaval, avec des chanteurs sortant du Casino ou de Sainte-Péline, on a donné le scandaleux Tannhäuser, qu'on s'est étonné naïvement de ne pas voir réussir.

Voilà à quoi l'année dernière avait abouti la promesse de M. le maire de Lyon.

Mais cette année, car les promesses ne coûtent jamais rien, il devait en être tout autrement. On avait imposé deux ouvrages nouveaux, l'un d'eux Tannhäuser — un chef-d'œuvre — devait être monté dans les deux premiers mois et M. l'adjoint chargé des beaux-arts me disait avec une assurance qui désarmait presque mon vieux scepticisme :

— Oh ! j'y tiendrai la main. Et ce n'est pas moi que Poncet fera marcher...

Or, voilà deux mois que la saison est ouverte, M. Poncet n'est pas gêné par les débuts; le premier jour, on lui a accepté une grande partie de sa troupe — et son matériel de ténors, de barytons et de basses est complet, — puisqu'il s'obstine à conserver M. Ansaldo, malgré les protestations d'un public qui trouve, avec raison que, surtout

étant donné Escalaïs, Ansaldo n'a aucune des qualités indispensables au ténor qui doit alterner avec notre fort ténor et qui doit interpréter tout le répertoire de demi-caractère.

M. Poncet ne peut donc pas dire qu'il a été empêché de distribuer Tannhäuser. Mondaud et serait fort bien, Mme Fierens y serait superbe et avec de la mise en scène, avec cet incendie des vaisseaux barbares qui ensangante si dramatiquement de ses lueurs rouges la fin de ce drame de passion et de bravoure, il y aurait peut-être là un beau succès artistique (cela, c'est le cadet des soucis du directeur) accompagné d'un vrai succès d'argent (cela, en ce moment surtout, doit lui sembler plus appréciable).

Eh bien, il n'est pas plus question de Tannhäuser que du Grand Turc. On tourne dans les Favorites, les Huguenots, les Juives, les Robert et les Africains, comme aux plus beaux jours du temps des débuts, et on ne songe qu'à continuer ce cycle monotone, toujours plus monotone, sans jamais en sortir, sans jamais varier d'une note la note qu'on nous sert sans relâche. — Ah ! les programmes de M. Gaillon et de M. Chevallier sont bien respectés par la direction qui a leur confiance et leur sympathie !

Et savez-vous où conduit cette obstination ? Je vais vous le dire en deux mots : A l'impossibilité à bref délai de continuer dans ces conditions, à Lyon, du théâtre lyrique. Je vous le prouve immédiatement.

Le public lassé, saturé, écœuré de cet éternel pâté d'aiguille, ne songe plus à aller au théâtre que lorsqu'on lui sert ce pâté d'une façon inusitée et avec une sauce de plus en plus relevée. On a donc commencé par un artiste à sensation — et à grand prix. Cela n'a plus été suffisant. On en a

mis deux. Cela n'a pas encore vaincu l'indifférence du public : on en a mis trois, puis quatre. Nous sommes maintenant au régime de quatre étoiles sur l'affiche. Assurément, Guillaume avec M. et Mme Escalaïs, Robert avec Boudouresque, Escalaïs et Mme Fierens, c'est de l'attraction. On ne va pas voir l'opéra, on passe volontiers condamnation sur les Panerson, les Emery et autres Vaillant qui détonnent lamentablement à côté de ces étoiles de première grandeur. Seulement, de cette sauce-là aussi, on finit par se lasser quand le pâté d'aiguille revient inexorablement tous les jours, toujours le même, toujours plus affadissant. Et voyez, avec la rentrée d'Escalaïs l'autre jour, on ne fait que 3,600 francs de recette au lieu du maximum 4,500 et 5,000 francs, — et avec Boudouresque et Mme Fierens, dans la Juive, on ne fait que 2,300 francs. Ces deux vieux opéras, avec leur périodique ennui, ont été plus forts que les artistes chargés de les faire passer encore une fois comme deux muscades lyriques.

Et pendant ce temps-là, le prix de la troupe devient inabordable à un négociant qui travaille avec son argent et qui par conséquent ne va pas à l'aventure comme un casse-cou. C'est fort beau d'avoir à la fois quatre artistes payés comme on ne paye qu'à l'opéra. Mais il conviendrait cependant de se rappeler que notre théâtre n'est pas précisément sur le pied de l'Académie nationale de musique et qu'il y a encore quelque différence entre nos trois cent mille francs de subvention et nos quatre mille francs de recette maximum et les huit cent mille francs de subvention et les vingt mille francs de recette quotidienne de MM. Bertrand et Campocasso.

Avec les frais, actuels, il faudra ici,

pour que la campagne soit fructueuse, une recette quotidienne que l'on s'accorde, entre gens du métier, à évaluer à deux mille cinq cents francs par jour, tous les jours.

Eh bien, même avec Escalaïs, même avec Boudouresque, même avec Mme Fierens, même avec Mme Escalaïs, oserez-vous certifier que cette moyenne se réalisera jusqu'à la fin de la saison? — Assurément non.

Tandis qu'avec le système si bien compris mais si peu pratiqué par M. le maire, avec le système des nouveautés, des attractions nouvelles, — non pas attractions de dilettantisme, résultant de la présence d'un nombre toujours croissant d'artistes chèrement payés, mais attractions d'art véritable, attractions d'œuvres inconnues, attractions de formes nouvelles, — vous avez aussitôt et l'équilibre entre les recettes et les dépenses, et l'affluence du public.

Pas n'est besoin de quatre étoiles pour donner une œuvre nouvelle : personne n'y a encore été entendu. Le premier qui l'interprète, pourvu qu'il ait du mérite, est meilleur que tous ceux qui le suivront ensuite et qui lui seront peut-être très réellement supérieurs. Tenez, voyez Sigurd, qui, sans étoiles, a gagné tant d'argent à M. Dufour. N'est-ce pas Mlle Millie qui, mieux que toutes les autres, nous a semblé incarner le type de la Walkyrie? N'est-ce pas Mlle Leslino qui est restée en possession du type d'Hilda? N'est-ce pas Massart qui demeure toujours et malgré tout le Sigurd tel que nous nous sommes habitués à le voir? Et Duc d'abord, et Escalaïs ensuite n'ont pas fait qu'éveiller des comparaisons flatteuses... pour Massart.

Avec les nouveautés, on peut revenir au budget que permettrait notre ville, sa subven-

tion et son public. Seulement, je le reconnais, là il faut être artiste, il faut créer, il faut improviser, il faut oser — et le métier de directeur, dans ce cas, ne consiste plus à dire au correspondant : Engagez-moi, coûte que coûte, des artistes connus, et quand ils seront engagés, moi je me charge de leur faire chanter la Favorite, la Juive et les Huguenots — tant que ça durera.

Mais tout cela nous a fort éloigné de la rentrée d'Escalaïs dans Guillaume et dans Robert. Cet artiste nous est revenu à peu près comme il nous avait quittés.

Il est toujours très brillant dans l'émission de ces sons élevés qui constituent le meilleur de son bagage et de son succès. D'autre part, il s'essouille aisément, tient mal le son — a une tendance à baisser quand il est aux prises avec une phrase de longue haleine — et a un besoin de plus en plus impérieux de pratiquer des coupures dans son texte — de compter des pauses — pour se retrouver au moment du cri énorme qui déchaînera l'applaudissement.

Tel que, quoiqu'incapable de donner aucune sensation plastique ou dramatique, il est très remarquable dans le casse-cou perpétuel de Guillaume, — moins remarquable dans Robert — ordinaire dans tout le reste de son très limité emploi.

Mais où est maintenant, dans notre troupe, le ténor de Lohengrin, d'Hérodiade, de tout le répertoire moderne?

L'insuccès de Dupuy, dans Esclarmonde, démontre bien que cet artiste de mérite ne peut sortir du genre de l'opéra comique. Alors, où est l'autre? — Car je ne suppose qu'on compte, pour une création, sur le ténor que la direction qualifie, elle aussi, de simple doublure d'Escalaïs.

PAUL BERTINAY.

4 DÉCEMBRE 1892

La Semaine Théâtrale

THÉÂTRES ET BEAUX-ARTS

GRAND-THÉÂTRE. — « Guillaume-Tell. »

— « Robert-le-Diable », rentrée de M. Escalaïs.

Lorsque la municipalité lyonnaise a eu la très heureuse inspiration de supprimer les débuts sur notre scène lyrique et sur notre scène de comédie, c'était surtout pour délivrer le public d'un répertoire toujours le même, chaque année plus vieilli et que la formalité des trois épreuves, faisait, pendant deux ou trois mois, régner exclusivement soit à l'Opéra, soit aux Célestins.

Je me rappelle encore monsieur le maire de Lyon émettant cette idée, que dorénavant le Grand-Théâtre devrait chercher le succès dans les nouveautés, les nouveautés et encore les nouveautés, et que le moment était venu de renaisir un peu dans le plus glorieux coin du magasin et de la bibliothèque, les chefs-d'œuvre qu'on a passé vingt ou trente ans à nous faire entendre cinq ou six cents fois, chacun. M. Gaillon ajoutait avec cette énergie qui ne lui fait jamais défaut pour promettre : D'ailleurs, j'y tiendrai la main et vous verrez le théâtre que je vais vous donner.

Cela se passait il y a deux ans, après le succès de ce Lohengrin, qu'en effet il avait fallu imposer de vive force à un directeur

res, il se précipita sur le sieur Jamin, qui essaya de se défendre et saisit son adversaire, mais qui tomba presque aussitôt à la renverse et ne tarda pas à expirer.

L'autopsie a établi que le cœur avait été atteint et la mort presque foudroyante. L'accusé resta quelques instants près du cadavre, proférant à une façon peu distincte des menaces, puis il prit la fuite; il fut arrêté le 1^{er} septembre, à Lyon, au domicile de son frère, chez lequel il s'était réfugié.

L'accusé avait à avoir en contre la victime aucune amitié et avait agi sous l'empire de l'incapacité. Le résultat cependant de certains témoignages, il aurait, pour une cause futile, voulu que le temps en mauvais intelligence avec le sieur Jamin; d'autre part, les déclarations de toutes les personnes qui ont assisté à la scène du crime n'avaient pas été de nature à avoir perdu le raisonnement et qu'il avait parfaitement conscience de ses actes.

Fléchet n'a pas d'antécédents judiciaires. Interrogatoire de l'accusé François Fléchet, âgé de 40 ans, cordonnier, né à Saint-Symphorien-sur-Coise, habitant depuis trois ans à la commune d'Azveize (Rhône). Il est marié et père de trois enfants.

L'accusé est un homme de forte corpulence; à son allure en devine sans peine une force musculaire peu commune. Sa physiologie est franche; malheureusement Fléchet boit quelquefois — souvent même — et, comme le disent les témoins, il a le vin « mauvais ».

M. le président procède à l'interrogatoire de l'accusé. D. Les renseignements recueillis sur votre compte vous représentent d'un caractère vindicatif, sournois. R. C'est faux. J'ai toujours vécu en bonne intelligence avec mes voisins.

D. Vous reconnaissez bien avoir tué Jamin ? R. Malheureusement ! J'étais ivre, je ne me rappelle pas comment cela a pu se produire. D. — Depuis un an vous vivez en mauvais intelligence avec votre victime. Il y avait entre vous une amitié au sujet d'une paire de chaussures que Jamin vous aurait commandées pour son fils et que ce dernier vous aurait refusées. — R. Je ne lui en voulais pas à ce pauvre Jamin.

M. le président raconte les faits, Fléchet rentrant chez lui avec quelques personnes à la fermeture du café Bonnard, puis la sortie de Fléchet, et la lutte qui eut lieu entre l'accusé et la victime.

Dans cette première lutte, Fléchet ayant eu le dessous, rentre chez lui, saisit un tranchet dont il frappa Jamin à quatre reprises. L'accusé répond qu'il ne se souvient pas. D. Cependant, à ce moment, un des témoins de la scène, le sieur Venet, présentant un malheur (il n'avait pas son arme) cependant venait en aide à l'accusé. Vous lui criiez : « Ne m'arrête pas, ou tu vas recevoir. » Vous rappelez-vous avoir tenu ces propos. — R. C'est faux.

D. Vous avez porté quatre coups de tranchet ? — R. Je n'en sais rien. D. Le docteur va vous l'apprendre. Les témoins ont entendu le propos suivant que vous auriez tenu une heure plus tard devant le cadavre de votre victime : « Il y en a un autre qui y passera », est-ce vrai ? — R. Je n'ai aucun ennemi à Azveize.

D. Et le tranchet, qu'en avez-vous fait ? — R. Je ne me rappelle pas. Le président. — Ni moi non plus. (Rires.) Audition des Témoins Le docteur Beaujolin, de Saint-Symphorien-sur-Coise, a été commis à l'autopsie du malheureux Jamin. Il a constaté quatre coups de tranchet, le premier à glissé sur le bras, le deuxième à l'épaule, et deux autres dans la région intercostale.

M. Beaujolin a de plus examiné les vêtements du témoin Venet, qui avait été coupé par l'arme que tenait Fléchet. On se rappelle que Venet avait cherché à arrêter le meurtrier. Le médecin affirme que ces coupures ont bien été faites par le tranchet. — Sur la demande de la défense, le docteur Beaujolin donne de bons renseignements sur la moralité de l'accusé.

Jean-Marie Venet, tailleur à Azveize. — Fait le récit des faits de la soirée du meurtre. Il a vu Jamin et Fléchet aux prises. Ce dernier avait été terrassé par la victime. Il a ensuite essayé d'arrêter Fléchet, mais celui-ci l'ayant menacé, Venet s'est sauvé.

D. — L'accusé était-il ivre au point de ne pouvoir se tenir ? — R. Oh ! non, il avait bu, c'est vrai, mais il était bien d'aplomb. (Rires.) Giraud, cultivateur à Azveize. — A passé la soirée au café Bonnard. Il confirme les dires du précédent témoin. Giraud ajoute que Jamin était très estimé. Il subvenait à l'existence de son frère et de sa mère, âgés de plus de 80 ans, et d'un fils d'une quinzaine d'années.

Le témoin qui ne connaît pas la hiérarchie judiciaire, répond « M'sieu le juge ». Le président lui fait observer qu'il n'y a tel qu'un président, des conseillers et des jurés. — Qui, m'sieu le juge ? répond Giraud. — Cette nouvelle réponse provoque les rires de l'auditoire.

Jean-Marie Rose, volveur à Azveize. — Le témoin veillait la cadavre. Une heure après le meurtre, Fléchet revint et d'un ton menaçant lui a dit : « Il y en a un autre qui y passera ». — Alors, je me suis sauvé ! ajoute Rose. Jean-Marie Ronzon, maçon à Azveize. — Ronzon était avec Rose, il ajoute avoir entendu Fléchet faire la réflexion suivante : « J'en attraperai pour cinq ans, mais j'aurai la conscience tranquille ». Il accusa un individu du meurtre de Jamin.

Fanfane l'Alliance Lyonnaise. — Banquet-concert de la Sainte-Cécile, à 2 h., brasserie du Parc, cours Vitton.

Anciens militaires du 2^e d'artillerie. — Banquet annuel de la Sainte-Barbe, au Palais d'Élé, cours Gambetta, 377.

Fédération centrale des chauffeurs-mécaniciens-électriciens. — Banquet annuel, à 1 h. 1/2, au Palais d'Élé, à Monplaisir.

Première société des anciens militaires. 1/2 de secours mutuels. — Banquet annuel, à 8 h., chez Gagnaire, cours Vitton, 79.

Société de tir de Lyon. — De huit heures du matin à la nuit, concours public.

Anciens Mobles du Rhône. — Cotisations et adhésions, de 7 h. à midi, café Bation, place de l'Hôpital; café Chevalier, boulevard de la Croix-Rousse; café Varichon, place de la Pyramide.

Le Sou par Jour. — Cotisations de 10 h. à midi; cotisations et inscriptions rue Romarin, 15, au premier.

Anciens militaires du 121^e. — A 9 h. du matin, réunion au siège de la Société, café Deschavannes, rue de la Gerbe, 6.

Anciens soldats du 42^e de ligne. — Réunion générale à 2 h., café Louis, quai des Brotteaux, 35.

Troupe dramatique libre de bienfaisance. — Concert à Villeurbanne, hôtel du Midi.

Chambre syndicale des tailleurs de pierres. — Réunion à 2 h., rue Villeroi, 18.

Union artistique. — Grande soirée de gala, de 7 h. 1/2 à 1 h. du matin.

260^e Société de secours mutuels des anciens militaires de l'administration. — Assemblée générale, rue Servant, 20, à 2 h.

Cercle des Travailleurs. — Ce soir, à 7 h. 1/2, société chantante, cours Vitton, 17.

Société philanthropique des anciens chasseurs à pied. — Réunion mensuelle au siège, rue Tupin, 11, à 8 heures.

Ouvriers veloutiers de Saint-Just. — Réunion privée au cercle, rue des Angles, 10.

Chronique Locale Le Calendrier. — Dimanche 4 décembre, 339^e jour de l'année. Pleine lune le 4. Dernier quartier le 11. Soleil : lever, 7 h. 38; coucher, 4 h. 3.

Tentative de suicide. — Hier à 7 heures du soir, la femme P., demeurant rue Bugeaud, s'est précipitée dans le Rhône, près le pont du chemin de fer.

Un mouton 2,500 francs. — Vous riez, chères lectrices, car vous croyez à l'invraisemblance. Nous avons cependant sous les yeux un document historique qui prouve surabondamment que cette somme a été payée pour un mouton qui n'était pas en zébrine, mais simplement en d'espèce ordinaire.

Accident de voiture. — Le nommé Teyssier, volveur, au service de M. Gavand, conduisant hier, à 4 heures du soir, un attelage chargé du matériel du cirque Rancy.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, à 3 heures de l'après-midi, 16, rue du Bœuf, dans un local occupé par M. Oster, marchand de meubles.

ret artistique de la rue de l'Hôtel-de-Ville s'est acquitté de ce soin à la satisfaction générale.

Eden-Concert (61, chemin de Baraban). — Aujourd'hui dimanche, à 8 heures, concert de gala, avec les concours de Mlle Evadine, chanteuse gommeuse du Palais-de-Cristal. MM. The-Seiller, dans ses imitations; Stooks et Lande, dans ses cascades; Regard et ses chiens, Tonkin et Lolo; Perrin, du Théâtre-Bellecour; Brindard, de la Scala; le nègre Riveland, et la petite Charlotte. Entrée : 0,30 centimes.

Comité central des républicains radicaux du IV^e arrondissement. Il est rappelé à tous les adhérents que le banquet qui, pour cause majeure, n'a pu avoir lieu le 4 septembre, est définitivement remis au 8 décembre.

Chambre syndicale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers. — Le bureau se trouve ainsi constitué dans l'assemblée de vendredi : MM. Marius Treynet, président; Crépeux, vice-président; Rollet, secrétaire; Revel, trésorier; Branche, archiviste.

C'est à Lyon surtout, et par l'automne humide, que le Quina Bruno a l'effet splendide.

Un mouton 2,500 francs. — Vous riez, chères lectrices, car vous croyez à l'invraisemblance. Nous avons cependant sous les yeux un document historique qui prouve surabondamment que cette somme a été payée pour un mouton qui n'était pas en zébrine, mais simplement en d'espèce ordinaire.

Accident de voiture. — Le nommé Teyssier, volveur, au service de M. Gavand, conduisant hier, à 4 heures du soir, un attelage chargé du matériel du cirque Rancy.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, à 3 heures de l'après-midi, 16, rue du Bœuf, dans un local occupé par M. Oster, marchand de meubles.

Accident. — Hier soir, à 6 heures, le jeune Renard, 14 ans, demeurant rue Villeroi, 27, employé à la fabrique de papier Laurent et Godard, passage Coste, s'est fait couper deux doigts de la main droite par une scie à ruban.

Vol à la tire. — Hier, à 9 heures du matin, au marché du quartier Saint Antoine, un adroit filou a volé à Mme Louise Cottaz, domestique, rue Saint-Joseph, 17, son portefeuille contenant 80 francs.

Arrestation. — Sur la réquisition du sieur Rabut, épicier, 5, place Saint-Georges, les agents ont arrêté la nommée Georgette M..., rue de la Quarantaine, qui venait de voler à son étalage un morceau de morue valant 0 fr. 70.

La Tutélaire de la Croix-Rousse. — Nos amis de la Croix-Rousse nous communiquent la note suivante.

Casino des Arts. — Aujourd'hui, à deux heures, grande matinée à prix réduits, avec les concours de toutes les attractions du Casino et de la Scala, les Hicks, solistes de pensées (nouveau psychique); la troupe Frère, Miss Ronzatti, les cyclistes Hacker et Lester, M. Henry, M^{me} Isid et Léonie.

Le crime de la rue Botzaris. — M. Fédée, officier de paix, accompagné d'un agent de la sûreté, est arrivé hier soir à Epinal pour procéder à une enquête au sujet du crime de la rue Botzaris.

PETITE BOURSE DU SOIR Paris, 3 décembre 1892

9 0/0 99 36 Priorité » » Italien » » » Robinson » » Turc 21 60 Portugais 22 27 Extérieure 23 1/8 Tabacs 361 87 Egypte 6 0/0 » » Egypte 3 1/2 » » Banque 591 25 Banque ott. » » Otto cons. » » Alpes » » Russe cons. » » De Beers » » Orient » » Hongrois 97 » Rio-Tinto 410 » Douanes » »

ret artistique de la rue de l'Hôtel-de-Ville s'est acquitté de ce soin à la satisfaction générale.

Eden-Concert (61, chemin de Baraban). — Aujourd'hui dimanche, à 8 heures, concert de gala, avec les concours de Mlle Evadine, chanteuse gommeuse du Palais-de-Cristal. MM. The-Seiller, dans ses imitations; Stooks et Lande, dans ses cascades; Regard et ses chiens, Tonkin et Lolo; Perrin, du Théâtre-Bellecour; Brindard, de la Scala; le nègre Riveland, et la petite Charlotte. Entrée : 0,30 centimes.

Comité central des républicains radicaux du IV^e arrondissement. Il est rappelé à tous les adhérents que le banquet qui, pour cause majeure, n'a pu avoir lieu le 4 septembre, est définitivement remis au 8 décembre.

Chambre syndicale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers. — Le bureau se trouve ainsi constitué dans l'assemblée de vendredi : MM. Marius Treynet, président; Crépeux, vice-président; Rollet, secrétaire; Revel, trésorier; Branche, archiviste.

C'est à Lyon surtout, et par l'automne humide, que le Quina Bruno a l'effet splendide.

Un mouton 2,500 francs. — Vous riez, chères lectrices, car vous croyez à l'invraisemblance. Nous avons cependant sous les yeux un document historique qui prouve surabondamment que cette somme a été payée pour un mouton qui n'était pas en zébrine, mais simplement en d'espèce ordinaire.

Accident de voiture. — Le nommé Teyssier, volveur, au service de M. Gavand, conduisant hier, à 4 heures du soir, un attelage chargé du matériel du cirque Rancy.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, à 3 heures de l'après-midi, 16, rue du Bœuf, dans un local occupé par M. Oster, marchand de meubles.

Accident. — Hier soir, à 6 heures, le jeune Renard, 14 ans, demeurant rue Villeroi, 27, employé à la fabrique de papier Laurent et Godard, passage Coste, s'est fait couper deux doigts de la main droite par une scie à ruban.

Vol à la tire. — Hier, à 9 heures du matin, au marché du quartier Saint Antoine, un adroit filou a volé à Mme Louise Cottaz, domestique, rue Saint-Joseph, 17, son portefeuille contenant 80 francs.

Arrestation. — Sur la réquisition du sieur Rabut, épicier, 5, place Saint-Georges, les agents ont arrêté la nommée Georgette M..., rue de la Quarantaine, qui venait de voler à son étalage un morceau de morue valant 0 fr. 70.

La Tutélaire de la Croix-Rousse. — Nos amis de la Croix-Rousse nous communiquent la note suivante.

Casino des Arts. — Aujourd'hui, à deux heures, grande matinée à prix réduits, avec les concours de toutes les attractions du Casino et de la Scala, les Hicks, solistes de pensées (nouveau psychique); la troupe Frère, Miss Ronzatti, les cyclistes Hacker et Lester, M. Henry, M^{me} Isid et Léonie.

Le crime de la rue Botzaris. — M. Fédée, officier de paix, accompagné d'un agent de la sûreté, est arrivé hier soir à Epinal pour procéder à une enquête au sujet du crime de la rue Botzaris.

PETITE BOURSE DU SOIR Paris, 3 décembre 1892

9 0/0 99 36 Priorité » » Italien » » » Robinson » » Turc 21 60 Portugais 22 27 Extérieure 23 1/8 Tabacs 361 87 Egypte 6 0/0 » » Egypte 3 1/2 » » Banque 591 25 Banque ott. » » Otto cons. » » Alpes » » Russe cons. » » De Beers » » Orient » » Hongrois 97 » Rio-Tinto 410 » Douanes » »

RUE CENTRALE Emigrés Alsaciens

Vastes Magasins de Nouveautés, possédant les Comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la province en CONFECTIONS POUR DAMES & ENFANTS

Exposition et Grande Mise en Vente Nouveautés d'hiver

OCCASIONS SURPRENANTES A tous nos Comptoirs

ÉTRENNES PRIME GRATUITE. — Nous offrons aux acheteurs notre magnifique Album illustré LE GOUT PARISIEN, dont la quatrième édition de 1893 vient de paraître.

Belle JARDINIÈRE TOUT ce qui concerne la TOILETTE de l'HOMME et de l'ENFANT

ATELIERS & CHANTIERS de la LOIRE Société anonyme au capital de 7,720,000 fr.

LA CRISE MINISTÉRIELLE Paris, 3 décembre.

Le Panama Démenti infligé à la « Cocarde »

Le crime de la rue Botzaris Epinal, 3 décembre.

Le crime de la rue Botzaris Epinal, 3 décembre.

Le crime de la rue Botzaris Epinal, 3 décembre.

Le crime de la rue Botzaris Epinal, 3 décembre.

Le crime de la rue Botzaris Epinal, 3 décembre.

Le crime de la rue Botzaris Epinal, 3 décembre.

Le crime de la rue Botzaris Epinal, 3 décembre.

AU CAPRICE 37-39, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 37-39 et 19, Rue Dubois, LYON

ÉTRENNES ÉTONNANTES Exposées, à partir du 4 décembre, dans les GRANDS Magasins de Nouveautés AU CAPRICE.

Monsieur FIN DE SIÈCLE Cet étrange personnage symbolique fume, salue, sourit et même vous fera risette, Mesdames!

ÉTRENNES UTILES Mesdames, vous trouverez dans notre rayon spécial de Confections pour dames, dans nos grands assortiments de Draperies, Lainages, Flanelles, dans notre rayon de Lingerie, de Soieries et Velours, dans nos variétés de Mercerie et Bonneterie, un choix immense de riches et belles étrennes à un prix excessif de bon marché, soit 50 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

ANALYSES CHIMIQUES Industrielles et Commerciales Médicales: Urines (sucre, albumine, etc.) Agricoles: Terres, engrais divers, etc. Denrées alimentaires: Vin, lait, eau, etc.

J. REVOL CHIMISTE-EXPERT 11, quai de Bondy, au 1^{er}, LYON

NOUVEAU MONDE GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS 18, cours Gambetta — Place du Pont et Grande-Rue de la Guillotière LYON

ELIXIR GAULOIS LIQUEUR agréable, tonique et digestive

BIBLIOPHAGIE Au Pays des Blanchisseurs. — Nous avons vu la situation déplorable des lavoirs à Villeurbanne et à la Cité, sur la Rize languaise.

LA MAISON L. CHARVET AINE ET C^{ie} Horlogers de la ville de Lyon et des Chemins de fer, à l'honneur d'informer ses nombreux clients, que son Exposition du 6 décembre lui présente un choix considérable de Pendules, Bronzes d'art, Garnitures de cheminées, Gardes-Corres, Écrans, etc., Montres de précision et Remontoirs ordinaires.

"NICE ROSE" CHARMIS AND BEAUTY RESTORER

AVIS AUX DIABÉTIQUES Produits au Gluten de la Maison J. SAMBET, 12, place de la Miséricorde, Lyon.

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AIGREMONT

C'est une folie, déclara Raymond. M. de Clavières semblait en proie à une formidable émotion.

— Ne pensez-vous pas que le contraire serait encore la pire des choses? demanda-t-il au jeune docteur.

Raymond n'eut pas le temps de répondre.

Les yeux rouges et tuméfiés dans son visage semblable à de la cire, Madeleine apparaissait à la porte du salon.

Son premier regard fut pour Richard, mais ce fut néanmoins vers Sintély qu'elle se dirigea.

Elle avait sa main tendue, elle voulait parler, elle n'en fut pas capable.

Tout ce qu'elle put faire, ce fut d'appuyer sa tête sur l'épaule de son cousin, et d'éclater en sanglots.

Courage! dit enfin Raymond, aussi ému qu'elle.

— Je n'en ai plus, parvint-elle à bal-

butier, je n'en aurai jamais plus. Léona a tout emporté de moi avec elle, mon cœur, mes forces, ma volonté. Ah! que n'a-t-elle aussi emporté ma vie!

Richard ne répondait pas, il paraissait plus angoissé que jamais.

Il souffrait mille morts.

— Merci, dit-elle au bout d'un assez long temps à M. de Clavières. Seconde vient de me dire vos soins et votre sollicitude pour moi, cette nuit.

— N'est-ce pas une chose naturelle, répondit l'Indien. Et aviez-vous jamais pensé qu'il en pût être autrement?

— Je ne sais pas, je ne sais plus rien, je suis si malheureuse!

Puis, se levant tout à coup: — Je vais la voir, dit Madeleine.

Et plus bas, presque craintive: — Je sais bien que vous n'allez pas m'en empêcher, n'est-ce pas?

— Non, dit Richard le premier, mais à une condition: c'est que Raymond et moi allons vous accompagner.

Elle eut un geste lassé qui signifiait: — Ça m'est égal.

En bas, une voiture était déjà attelée. Ils y montèrent tous les trois.

Le trajet, qui était du reste très court, fut silencieux.

À la porte du cimetière, le landau s'arrêta.

Richard prit le bras de Madeleine. — Appuyez-vous très fort, lui dit-il, et pleurez tant que vous voudrez; je suis ici, non pas même pour vous consoler, mais pour mêler mes larmes aux vôtres.

Elle le remercia à peine. Il faisait une des plus belles matinées d'été qui se puisse rêver; pas même un souffle ne troublait le grand silence de la campagne endormie; à peine sous les branches aux feuillages épais, quelques ramiers roucoulaient doucement, tandis que sous les épais buissons, encore humides de la rosée de la nuit, les cigales infatigables crécelaient à perdre haleine.

Sur le ciel d'une pureté idéale, quelques nuages légers marchaient lentement, s'en allant tous du côté des montagnes.

— Voyez, dit M. de Clavières, en les montrant à la jeune femme, dans quelques instants ils auront disparu et rien alors ne troublera plus la limpidité de cette voûte si belle, qu'on la dirait faite d'un velum de gaze du bleu le plus tendre et le plus transparent.

Ainsi est la vie.

Quand la conscience est nette, les nuages s'en vont, et le bonheur revient.

— Ne pourrions-nous pas mot de bonheur, Richard, dit-elle, ici surtout c'est un blasphème.

Silencieux, il lui montra alors une tombe d'enfant sur laquelle il y avait: « O mort tu es un mensonge... puisque nous ressusciterons... »

Il s'était arrêté et avait appuyé ses doigts sur ces mots qu'il semblait ainsi souligner étrangement: « Tu es un mensonge ».

— Madeleine vit le geste, lut les lignes indiquées et tressaillit.

Les paroles de Richard, prononcées

la veille, lui revinrent; de nouveau, l'obstination du jeune homme la frappa. Elle s'était arrêtée devant cette sépulture d'ange qu'il lui avait montrée, et la paix profonde qui l'entourait, la poésie extrême de ce coin de terre fleurie, l'impressionnait, amollissait son cœur, adouciait son désespoir, avec une intense rapidité qu'elle se reprochait.

En effet, le petit champ de l'éternel repos n'était plus comme au printemps, encombré de fleurs et d'oiseaux; dans les ramures épaisses de ces arbres, les nids maintenant étaient vides, mais tel qu'il était avec ses buissons et ses arbustes, ses rosiers qui commençaient à se couvrir encore de boutons sous la sève féconde d'août, ses allées soigneusement entretenues, ses tombes modestes dominées par la grande sépulture en marbre blanc de la famille de Cyprières, aux coins de laquelle, éternellement désolées, pleuraient les grandes statues de marbre noir d'un si magnifique effet, il se dégageait de ce petit coin de terre une extraordinaire sensation mystérieuse et douce, très apaisante.

— Madeleine, au bout de quelques minutes, continua son chemin, et au détour de l'allée, elle se trouva en présence du luxueux monument, où, croyait-elle, dormait sa fille.

Alors, intuition, pressentiments, espoir inavoué, tout s'éleva du cœur brisé de la malheureuse mère.

Elle tomba à genoux, saffoquée de sanglots, balbutiant:

— Ma Léona!... ma fille!... Ah! pour-

quoi m'as-tu quittée, cruelle! cruelle enfant!

Et elle embrassait le pilier de marbre répétant:

— Je ne veux pas vivre sans toi... chérie, non, je ne le veux pas... Prie Dieu qu'il nous réunisse, et puisqu'il t'a prise à moi, qu'il m'appelle à lui!

Son désespoir faisait mal à voir. Son pauvre cœur brisé ne contenait plus dans sa poitrine.

— Non, sans toi, il n'y a rien, plus rien!... répétait-elle éperdue.

Et toujours ce doux mot revenait: — Léona, ma fille!...

Richard attendait que ce premier moment de douleur s'apaisât.

Mais le contraire se produisait. Le désespoir de Madeleine prenait les proportions de la folie, ses sanglots déchiraient l'âme.

Tout à coup, la révolte s'empara d'elle, si douce, si résignée toujours.

Le sentiment qui était monté de son cœur à ses lèvres, quand elle avait appris la mort de sa fille, lui revint.

— Ah! fit-elle au milieu de ses larmes, Charles dit qu'il y a un Dieu au ciel, et après m'avoir imposé des épreuves comme celles par lesquelles je viens de passer, il me prend encore ma fille... Est-ce possible, cela?...

Alors Richard s'approcha. Pour la première fois, depuis la veille, une pensée raisonnée et suivie tombait des lèvres de la jeune femme.

Elle allait donc pouvoir comprendre ce qu'il lui disait.

Le cœur lui battant à l'étonner, il mit sa main sur l'épaule de la malheureuse.

— Vous avez raison, Madeleine, dit-il, il n'est pas possible que Dieu, dont vous êtes un des anges les plus beaux et les meilleurs, vous ait envoyée en même temps des douleurs si grandes...

— Non, en vérité, cela n'est pas!

— Comme galvanisée par quelque formidable secousse électrique, Madeleine se trouva debout.

Un coin du voile se déchirait. Elle lisait enfin dans la pensée de M. de Clavières!

— Richard, cria-t-elle éperdue, Richard... que savez-vous?... Que croyez-vous?...

— Ah! nom de votre mère, parlez! parlez!

— Effrayé de son exaltation, le jeune homme se taisait, n'osant ajouter un mot de plus.

Madeleine chancela.

— Ah! folle, folle que je suis, balbutia-t-elle mourante, ce sont des mots... Il ne sait rien!... Non rien!...

Richard, tout à coup très résolu, prit sa main.

— Je ne sais rien, dit-il, mais je crois, je suppose et j'espère.

— Quoi? — Que Léona n'est pas morte!...

Elle poussa un cri, un seul, comme si on lui eût donné un coup de couteau en plein cœur; mais se ressaisissant aussitôt, car l'idée céleste maintenait la soutenait, la relevait, l'irradiait.

(A suivre.)

UN HOMME M^{me} EKATERINODAR de VIATKA. âgé de 35 ans, désire place de garde particulier ou régisseur, la femme pourrait au besoin s'occuper de la basse cour, (ex-sergent-fourrier), très bonnes références. S'ad. Ag. Fournier, n° 7454.

M^{me} CLAUDIA somnambule. Renseignez sur tous les événements, destinées, recherches, procès, maladies, commerce, etc. Cartes, lignes main, magie, magn., suggestions.

CAOUTCHOUC Vêtements Imperméables. T. GONTARD dépositaire des Usines Rattier de Paris. Spéc. d'Articles pour Usines et Laboratoires Gr. Assortiment d'Articles divers en Caoutchouc gutta-percha et Ebonite Chaussure et Linge américain.

D^{me} DUCHARME Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. Ulcères. Électricité. — Traite par correspondance. — Cabinet de 9 à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 4 h.

A VENDRE OU A LOUER PROPRIÉTÉ d'agrément et de rapport, 9 pièces, jardin, salle d'ombrage. S'y adresser de 1 heure à 5, 255, aux Hirondelles, Guillotière.

320 PIÈCES VIN ROUGE DE PAYS à 25 cent. le litre. Franco de port Lyon et banlieue. Adresser les demandes au Dépôt des Eaux minérales de Bully, 25, quai Saint-Vincent, à Lyon.

SALSEPAREILLE QUET sous forme d'un SIROP agréable. LE MEILLEUR DÉPURATIF du Sang et des Humeurs. S'emploie en toute saison. S'adresser Pharmacie Quet, 5, r. de la Préfecture, Lyon.

BOURSE DE LYON Du 3 Décembre 1892. FONDS D'ÉTAT. 3 1/2 % Français... 99 37. 4 1/2 % Français... 99 37. 5 % Français... 99 37. 3 % Étrangers... 99 37. 4 % Étrangers... 99 37. 5 % Étrangers... 99 37.

Ecole normale de Lyon ADJUDICATION. Le 21 décembre, à neuf heures du matin, aura lieu, à l'Ecole normale d'institutrices, l'adjudication des FOURNITURES DE PAIN, VIANDE ET VIN nécessaires aux Ecoles normales de Lyon pendant l'année 1893.

AVANCES sur titres, usufruits, nues propriétés, mobiliers, bijoux, objets d'art, marchandises, etc. BOURGEOIS, cours de la Liberté, 65, Lyon.

LECTEURS! N'achetez pas vos vêtements avant d'avoir visité LE TAILLEUR PAUVRE. Le seul pouvant vous donner un superbe habillement complet ou un pardessus en drap chevroté noir et bleu ou nouveau, garanti pure laine, livré en 6 heures, sur mesure, pour... 29,50.

AVIS D'ADJUDICATION. Le 10 Décembre 1892, à 3 heures de l'après-midi, Adjudication de L'OCTROI ET DROITS COMMUNAUX De la Ville de Voiron (Isère).

PHARMACIE Beau quartier, belle installation. A CÉDER DE SUITE à très bon prix. Écrire: Pharmacie Centrale de Lyon.

ENTREPOT A LYON DES EAUX MINÉRALES De France et de l'étranger. COMPAGNIE DE VICHY. 16, rue de la République, et 39, quai Perrache.

SOLEIL JACQUEMART. Croissance des Enfants, Grossesse, Anémie, Phtisie. MALADIES DES HOMMES, et en général tous états qui demandent un reconstituant.

BOURSE DE PARIS Du 3 Décembre 1892. AU COMPTANT. 3 1/2 % Français... 99 37. 4 1/2 % Français... 99 37. 5 % Français... 99 37.

COMPTOIR DE LA VILLE DE LYON. Le Liquidateur de la VILLE DE LYON (Place des Terreaux) est maintenu en fonctions. Les locaux sont loués... AUX FRAISES les Couvertures de laine! Couvertures laine grise... Couvertures laine beige... Couvertures roy laine douce... Gdes-Couvertures plû et ouates... Carpets... Foyers... Tissus... Riches Tapis... Chemises... Pantalons... Jupons... Chaussures... Bas... Fourrures! Garantissons-nous du froid à bon marché! Boas... Grands-Boas... N'oubliez pas, Mesdames, le Comptoir des Lainages! Mollon... Drap... Serges et Armures... Drap... Oreillers... Traversins... Matelas... A VENDRE DE SUITE TOUT LE MATÉRIEL et les Agencements, Banques, Rayons, Lustres, Appareils à gaz, Planchettes, etc.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS MAISON GOMPEL & C^{ie}. LYON - 11 et 13, Rue Dubois, 11 et 13 - LYON. LA PLUS ANCIENNE MAISON DE VENTE A CRÉDIT. La seule garantissant toutes ses marchandises, quoique vendant 20 et 25 0/0 meilleur marché que n'importe quelle maison similaire. Demander le CATALOGUE ILLUSTRÉ, Saison d'Hiver 1892-1893. APERÇU DE QUELQUES PRIX. CONFECTIONS POUR DAMES ET FILLETES. Jaquette haute nouveauté... Veston, 2 rangs boutons... Mante avec plépiers... CONFECTIONS POUR HOMMES, CADETS ET ENFANTS. Complet veston... Complet sur mesure... ARTICLES DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE. Poêles à Four de tous systèmes... Fourneaux de Cuisine... Poêle phare... STOCK IMMENSE DE Meubles et Ameublements, Couteaux et Couverts, Carpettes, Tapis de Table, Glaces, Linge de Toilette et de Table, Couvertures et Couvre-Pieds, Parapluies, Bonneterie, Châles, Foulards, Ganterie, Lingerie, Modes, Fourrures. Grand choix de NOUVEAUTÉS pour robes, carreaux, rayures, dep. 0.75 le mètre.

Grande Brasserie-Restaurant Faure. A BELLECOUR (ANGLE DE LA RUE GASPARI). Déjeuners à 2 fr. 50. — Dîners à 3 fr. (vin compris). — Service à la carte fait jour et nuit. — Cave s; école de grands crus. BIÈRES DE MUNICH, SALVATOR ET FRANÇAISES. Soupers froids, Sorte de Théâtre, Galantine, Choucroute, Jambon, Saucisses, Cervelas, Sandwichs au Jambon de Strasbourg, Soupe au Fromage. ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE — OUVERT JUSQU'A TROIS HEURES DU MATIN.

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & C^{ie}. Démolition du Quartier Grolée. BOIS À BRULER. Vente de tous les matériaux concernant la construction. A louer de suite grands et petits locaux propres au commerce et à l'industrie, divisés au gré du preneur. A louer de suite appartements pour employés et ouvriers. BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL. S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance (Près le cours Gambetta) — LYON-GUILLOTIÈRE.

TÉLÉGRAPHE PRIVÉE. CLOUTIER D'HEUREY. Valeurs, Premier Cours, Dernier Cours.

COURS DES VALEURS EN BANQUE Du 3 Décembre 1892. ACTIONS. Obligations. APRES BOURSE Du 3 Décembre.

MARCHÉ AUX FOURRAGES Lyon-Guillotière. 3 décembre. Foin, 1er choix... Luzerne, 1er choix... Paille de seigle... ÉTAT-CIVIL DE LYON. Inhumations.

75 ans, chemin des Verriers, 4, f. 3 h. — Marie Guinot, 1 an, rue d'Aguesseau, 16, f. 8 h. — André Dolé, 1 mois, rue Garibaldi, 206, f. 10 h. — Joseph Nicod, sans profession, 78 ans, rue de la Madeleine, 3, f. midi. — Claude Musy, rue de Châtelain, 19 ans, grande-rue de la Guillotière, 95, f. 9 h. — Epoque Merloz, née Blaindine Lachat, chapelière, 61 ans, rue Montessieu, f. 3 h. — François Abenati, employé, 37 ans, cours Gambetta, 83, f. 1 h. — François Fontaine, chocolatier, 42 ans, rue Béchvelin, 18, f. 11 h. — Quatrième arrondissement. — Pierre Guy-Perret, mécanicien, 30 ans, hôpital, f. 9 h. — Etienne Dufêtre, marinier, 40 ans, hôpital, f. 9 h. — Alexis Vincent, tisserand, 61 ans, rue d'Arvy, 20, f. 3 h. — Jean Delorm, revendeur, 42 ans, hôpital, f. 11 h. — Cinquième arrondissement. — Veuve Robert, née Antoinette Rivière, rentière, 76 ans, montée du Gourguillon, 29, f. 7 h. — Marguerite Paris, 3 ans, montée du Chemin-Neuf, 12, f. 1 h. — Sixième arrondissement. — Claude Fournion, employé, 67 ans, rue Duquesne, 61, f. midi. — Francisque Savarin, 19 ans, rue Tronchet, 55, f. 8 h. — Le Gérant: JOSEPH GAILLON. Imp. WALTER et C^{ie}, rue Belle-Croix, 44. — Lyon.